



## DÉCISION N°19-061 - PE/LM/EM

### OBJET : DEMANDE DE MODIFICATION DE LA DENOMINATION DE MINI CRECHE MUNICIPALE DONT LE NUMERO SIRET 219101611500173 ET MODIFICATION DE L'ADRESSE DE CET ETABLISSEMENT.

Le multi-accueil MAISON DE LA PETITE ENFANCE situé au 2-4, rue des Tilleuls est un établissement d'accueil de jeunes enfants géré par la commune de Chilly-Mazarin.

Il convient de modifier les renseignements NIC et SIRET comme établissement secondaire de l'entreprise COMMUNE DE CHILLY MAZARIN et de procéder à une mise à jour du Système Informatique du Répertoire des Entreprises.

Créé le 26/02/2001 son activité est l'accueil de jeunes enfants.

**Le Maire de Chilly-Mazarin,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122- 23,

**VU** la délibération n° D182203-1 du 22 mars 2018 donnant au Maire délégation pour les matières visées en l'article L. 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment son article L 2121-1,

**CONSIDÉRANT** la nécessité de procéder à l'affectation et la création d'un numéro SIRET pour LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE sise 2-4, rue des Tilleuls à Chilly-Mazarin (91380),

## D É C I D E

**ARTICLE 1 : DÉCIDE** de faire modifier la dénomination de la MINI CRECHE MUNICIPALE en MULTI-ACCUEIL MAISON DE LA PETITE ENFANCE située au 2-4, rue des Tilleuls à Chilly-Mazarin (91380) afin de mettre à jour le numéro de SIRET et le Numéro Interne de Classement d'Établissement (NIC).

**ARTICLE 2 : AFFECTE** à l'accueil des jeunes enfants le bâtiment communal MULTI-ACCUEIL MAISON DE LA PETITE ENFANCE au 2-4 rue des Tilleuls 91380 Chilly-Mazarin, qui fera l'objet d'une immatriculation du Système Informatique du Répertoire des Entreprises (SIREN).



Chilly-Mazarin, le 29 mai 2019

Le Maire,

Jean-Paul BENEYTOU